

VIAS MAG

N°31

EN AVANT POUR 2024



HIVER 2024

Vias
Méditerranée

SOGETRALEC

SOGETRALEC

Route de Lespignan
Domaine de Poussan Le Haut
34500 BEZIERS

T +33 (0)4 67 49 88 99

E contact@sogetralec.fr

Nos énergies pour vos réseaux



mutuelles du soleil
RÈGÉS DANS LE SUD

Là, dans vos vies

Assurez, protégez, prévenez
Des solutions sur mesure pour l'accomplissement de vos projets personnels et professionnels. Un seul expert pour accompagner vos choix !

Santé • Prévoyance • Auto • Habitation

04 99 63 29 86 | agence341@mutuellesdusoleil.fr | www.mutuellesdusoleil.fr

Mutuelles du Soleil Livres 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100

ACA-BAT
MACONNERIE GENERALE

successeur de

HUECOS
Frères
MACONNERIE GENERALE

SAS ACA-BAT
M. DUBOIS Franc
4 rue de la Source
34450 VIAS

Tél. 04 48 17 19 43
Port. 06 21 77 24 51
Mail : contact@aca-bat.fr
Site : aca-bat.fr

Le **Boulevard** de l'Immobilier

Tiphaine MANZANARES

Achat  Vente  Location  Conseils

34 bis, Boulevard de la Liberté
34450 VIAS

04 67 00 33 35

06 89 31 73 47

www.boulevardimmobilier.fr
agence@boulevardimmobilier.fr

FNAIM

Afin de paraître dans le prochain numéro,
contactez notre chargé de mission

B
éditions
BUCEREP

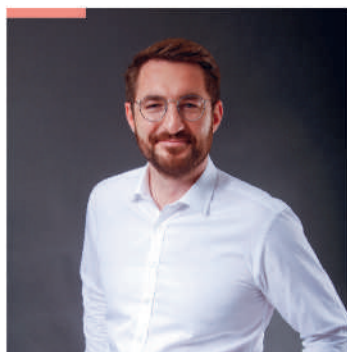
Clément TITAUT

06 84 53 13 71

contact@bucerep.com

SOMMAIRE

| | |
|------------------------------|----|
| Édito | 5 |
| Retour en images | 6 |
| Conseils Municipaux | 10 |
| Interview du Maire | 12 |
| Nouvelle gendarmerie | 18 |
| Nouvelle ZAC accessible | 20 |
| En avant pour le carnaval | 22 |
| Les Viassois sont solidaires | 24 |
| Action sociale | 26 |
| Focus service Sports | 27 |
| Actus | 28 |
| Economie locale | 30 |
| Agenda | 32 |
| Recette | 34 |
| Patrimoine | 34 |
| Etat civil | 35 |
| Tribunes politiques | 36 |



P.12
Interview de M. le Maire



P.18
Nouvelle Brigade de Gendarmerie



P.24
Les Viassois sont solidaires

VIAS MAG

Janvier - Février - Mars 2024 - Édité par la Mairie de Vias

DIRECTEUR DE PUBLICATION Jordan Dartier - **DIRECTRICE DÉLÉGUÉE** Marie-Christine Lefondeur

TEXTES, CONCEPTION GRAPHIQUE & PHOTOS : Service Communication - **IMPRIMERIE** : IMPRIMERIE SPÉCIALE BUCEREP

RÉGIE PUBLICITAIRE ÉDITIONS BUCEREP 05 61 21 15 72 - **TIRAGES** 4000 exemplaires - **NUMÉRO ISSN 1624-1118**



VIAS

10 ANS ENSEMBLE

Vias

CÉRÉMONIE DES VOEUX À LA POPULATION
VENDREDI 12 JANVIER 2024 – 19H
THÉÂTRE DE L'ARDAILLON



Édito

Chères Viassoises, Chers Viassois,

Le mois de décembre a été marqué par des événements caritatifs organisés par les associations locales dans le cadre du Téléthon, et la toute première édition de la Marche Solidaire Nocturne, portée par le Service des Sports.

En parallèle, notre commune s'est parée de ses décorations de Noël, annonçant joyeusement les festivités de fin d'année.

Après l'inauguration de la crèche traditionnelle sous les Halles, les portes enchantées du Village de Noël se sont ouvertes sur l'ambiance chaleureuse de la place du 11 novembre, avec ses chalets, sa patinoire et l'atelier des lutins. La place du 14 juillet n'était pas en reste : la maison du Père Noël a émerveillé petits et grands cette année encore.

Les animations de Noël ont rencontré un vif succès, notamment le défilé aux lampions en musique, les concerts à travers la Ville et l'arrivée spectaculaire du Père Noël et de ses lutins.

L'année 2023 a été marquée par l'inauguration de l'Avenue de la Méditerranée, lieu désormais emblématique de notre station.

Notre prochain grand rendez-vous sera le Carnaval, véritable institution viassoise, qui aura lieu cette année du jeudi 22 février au dimanche 25.

Pour célébrer ensemble cette nouvelle année et ses perspectives nouvelles, les élus du Conseil Municipal et moi-même vous invitons à la prochaine cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 12 janvier prochain à 19h au Théâtre de l'Ardaillon.

D'ores et déjà, au nom de l'ensemble des élus de la majorité, je vous adresse, à vous et vos proches, mes meilleurs vœux pour une année 2024, pleine de bonheur et de réussite.

Jordan Dartier
Maire de Vias

RETOUR EN IMAGES



Jef Sénégas
30 septembre
Théâtre de l'Ardillon



Élodie Poux
3 octobre
Théâtre de l'Ardillon



Conseil des sages
9 octobre
Halles des Sports



Manon des Sources
13 octobre
Théâtre de l'Ardillon



Repas des Aînés
28 octobre
Théâtre de l'Ardillon



Halloween Party
31 oct.
Place du 14 juillet



Vias en Rose
21 octobre
École J. Moulin



Flânerie littéraire viassoise
3 novembre
Halle des Sports Jean Raynaud



Cérémonie en hommage aux deux aviateurs Anglais tombés sur le territoire viassois en 1944

7 novembre
Cimetière



Messe du souvenir à la mémoire du Général de Gaulle

9 novembre
Parking de l'école Geneviève de Gaulle



Cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre 1918

11 novembre
Place du 11 novembre



Caroline Estremo

10 novembre
Théâtre de l'Ardillon



Les Hommes préfèrent mentir

26 novembre
Théâtre de l'Ardillon



Cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

5 décembre

Place du 11 novembre



Voyage citoyen du MAJE à Strasbourg et Paris

Du 5 au 8 décembre



Marche solidaire nocturne

9 décembre

Coeur de ville



EN CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2023



Lors de ce conseil, la charte départementale « Économisons l'eau, ma commune s'engage » a été approuvée à l'unanimité et Jacques BOLINCHES, Adjoint aux Services Techniques a été désigné comme référent « eau » de la commune.

Comme chaque année, le budget de la commune a été réajusté en fonction de la réalité des informations financières et la proposition d'admission en non-valeurs de certaines créances, considérées comme irrécouvrables, a été acceptée.

Suite au séisme qui a eu lieu au Maroc, provoquant la mort de près de 3 000

personnes et causant des dégâts irréparables, le Conseil Municipal a souhaité apporter son soutien aux victimes, par le biais de l'association Caritas Marrakech, à hauteur d'un euro par habitant, soit 6 000 euros.

Afin d'inciter les propriétaires à remettre sur le marché locatif des logements actuellement sous occupés, le conseil municipal a voté la majoration de la part communale de la taxe d'habitation sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale à 60% à partir du 1er janvier 2024.

Pour mettre en œuvre des travaux de rénovation

du bâtiment de La Poste, d'aménagements du Chemin de Coussergues et de transplantation de la crèche Marie Curie, le Conseil Municipal a autorisé le Maire à solliciter des subventions auprès de nos différents partenaires publics ou de toute autre structure susceptible d'apporter leur soutien financier. La Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a d'ailleurs accordé des subventions pour la restauration de patrimoine dans l'Eglise Saint Jean Baptiste.

Côté Jeunesse et Sports, la ville met à disposition des écoles ses agents du service des Sports pour proposer des activités



Education Physique et Sportive à raison de 2 séances par semaine pour l'année scolaire 2023-2024.

Par ailleurs, en raison d'un accroissement de factures impayées pour les prestations de restauration scolaire, ALP et centre aéré, le paiement de ces services se fera désormais au moment de la réservation et une majoration pourra être appliquée en cas de réservation tardive.

Enfin, le conseil a approuvé le renouvellement de la Convention Territoriale Globale avec la CAF de l'Hérault qui a pour ambition de définir un projet social de territoire.

Séance du 7 décembre 2023

Lors du dernier conseil de l'année, les rapports d'activité 2022 de la fourrière

automobile et de la DSP des Concessions de plage ont été approuvés. Afin de garantir la continuité de service public, il a été convenu de prolonger de quatre mois le contrat de délégation de service public de la Mutualité Française Grand Sud qui gère actuellement la crèche.

Concernant les finances, il est nécessaire d'ajuster en cours d'année les écritures budgétaires afin d'adapter les crédits ouverts au Budget Primitif à la réalité des informations financières. Les décisions modificatives ont ainsi été votées.

Suite à des ajustements techniques et une actualisation financière, un avenant à la convention de transfert de maîtrise d'ouvrage de la RD 137 (route de Bessan) avec le Conseil Départemental a été établi.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a souhaité soutenir l'association Les Amis du Carnaval qui œuvre chaque année pour organiser l'évènement phare de la ville, en leur accordant une subvention de

18 000 euros.

Les associations Viaissoises ont également la possibilité de louer le minibus du Service des Sports pour transporter leurs adhérents lors d'activités extérieures. Les tarifs de cette location convenus dans une convention ont été fixés.

Suite à la mise en place d'une billetterie en ligne pour le Théâtre de l'Ardaillon, il convenait de mettre en place des conditions générales de vente qui ont été acceptées.

Enfin, le projet de la ZAC Font-Longue évoluant au fur-et-à-mesure de sa construction, le dossier de réalisation a été modifié en actualisant la surface effective, le nombre de logements ainsi que l'échéancier de versement de l'aménageur.



L'INTERVIEW

JORDAN DARTIER • 10 ANS DE MANDAT

Après une décennie à la tête de la municipalité, quel est votre premier sentiment ?

Je ressens une profonde satisfaction sur ce qui a été accompli en à peine 10 ans, aussi bien à Vias Ville qu'à Vias Plage. Je remercie l'ensemble des élus et services municipaux pour leur engagement au quotidien.

À Vias Plage, notre objectif premier a été de revitaliser la dynamique économique de notre station balnéaire à travers des projets de réaménagement. Cela s'est traduit par la requalification de l'Avenue de la Méditerranée, sa mise en sens unique, la construction d'un promontoire, l'aménagement des

voies piétonnes, ainsi que la création d'une fontaine et d'aménagements paysagers. Nous avons également augmenté le nombre de places de stationnement gratuites, une mesure visant à rediriger la consommation auprès des acteurs économiques locaux.

Pour Vias Ville, nous souhaitons maintenir l'attractivité du centre-ville et améliorer la qualité de vie des Viassois.

La construction de la nouvelle Halle des sports en 2019 participe à cette dynamisation et permet également d'accueillir tout au long de l'année des animations et des événements sportifs. Nous y proposons également une offre d'activités sportives, notamment grâce

à la carte pass et l'accès à la musculation et à l'haltérophilie.

Des travaux de voirie indispensables ont également été réalisés, tels que le Boulevard de la Liberté, le Boulevard Gambetta et l'Avenue du Général de Goys. Parallèlement, nous avons entrepris le développement de la commune vers le nord, au travers de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) Font Longue.

Depuis 2014, nous avons engagé une politique de développement communal grâce à des projets structurants tout en préservant nos liens avec nos racines et nos traditions.

Parlez-nous du projet de protection du littoral que vous avez mis en place.

À l'instar de nombreuses municipalités, la ville de Vias est confrontée à l'érosion du littoral, due aux effets dévastateurs de la houle. Dès 2014, nous avons entrepris des démarches auprès des services de l'État aux côtés de l'Agglomération Hérault Méditerranée pour protéger

notre littoral, particulièrement sur la côte Ouest.

En 2020, après six années de travail acharné et de contentieux judiciaires, nous avons obtenu auprès du préfet de l'Hérault l'autorisation d'installer des atténuateurs de houle en côte Ouest.

Parallèlement, toujours en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée, nous avons cherché un système de protection, optant finalement pour le dispositif S-Able. Cette solution novatrice implique la pose de filets en mer pour capturer du sable et reconstituer des dunes sous-marines.

Nous sommes particulièrement satisfaits du soutien financier de partenaires institutionnels, à la fois sur la partie études et travaux. Il a également été nécessaire d'obtenir un avis favorable de la commission nautique locale. Avant d'entreprendre les travaux, une enquête publique a dû être réalisée pour obtenir l'autorisation d'occupation temporaire du domaine maritime.



" Pour qu'une commune soit attractive, il est nécessaire de maintenir l'économie locale et l'accès à l'ensemble des services publics. "

D'ici l'automne 2024, ce système expérimental de protection pérenne des plages de la côte ouest contribuera non seulement à la préservation de notre environnement côtier, mais également au maintien de l'attractivité de Vias.

Vous parlez d'attractivité mais comment gérer le développement de la commune ?

Pour qu'une commune soit attractive, il est nécessaire de maintenir l'économie locale et l'accès à l'ensemble des services publics.

Nous souhaitons proposer une offre immobilière accessible et complète pour permettre aux Viasois de rester dans notre belle commune mais aussi pour attirer de nouveaux habitants.

C'est pourquoi nous avons entrepris le projet de la ZAC Fontlongue au nord de la ville.

Par ailleurs, pour inciter nos administrés à s'installer durablement à Vias, il est essentiel de proposer des services de qualité.

Cela passe par la création d'une maison de santé, au cœur de la ZAC Fontlongue, qui permettra aux Viasois un accès facilité aux soins et incitera l'installation des professionnels de santé dans notre commune.



Projection de la nouvelle cantine



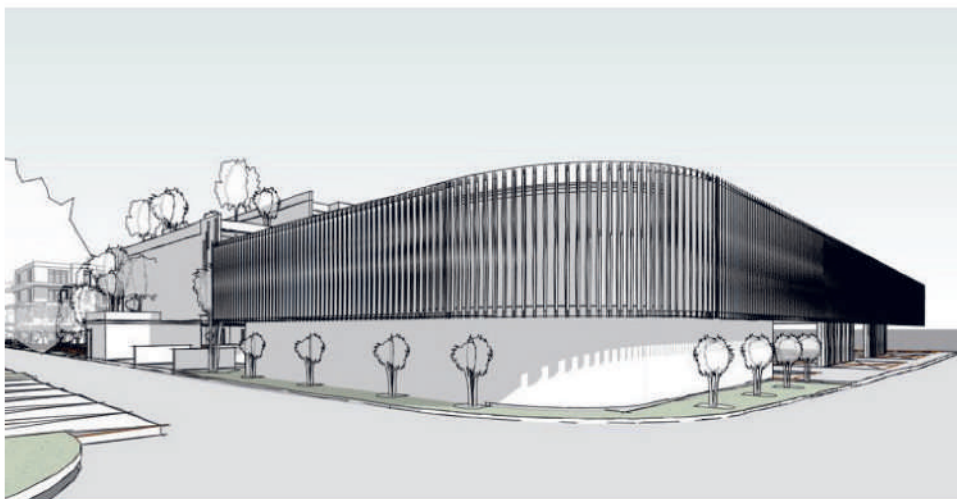
Projection de la nouvelle ZAC Fontlongue

Nous souhaitons également construire une nouvelle crèche pour offrir plus de places aux jeunes familles dès 2025.

Nous projetons enfin de construire une nouvelle cantine pour nos écoliers, qui sera dotée d'une cuisine centrale en circuit court et favorisera l'éducation au goût chez les plus petits.

La sécurité publique est aujourd'hui assurée par la Police Municipale, dont l'effectif a été multiplié par trois en dix ans, et renforcée par la gendarmerie de Marseillan.

Dès l'annonce du Président de la République concernant la création de 200 brigades de gendarmerie sur le territoire national, nous avons adressé un dossier de candidature. La qualité du dossier nous a permis



Projection de la nouvelle maison de santé



d'être retenus.

Cette étape franchie avec succès, ouvre de nouvelles perspectives en termes de sécurité pour notre commune et pour celles qui nous entourent.

La future caserne de gendarmerie constitue un atout majeur pour la protection de nos concitoyens. La collaboration entre la gendarmerie et notre police municipale va permettre de renforcer nos capacités de prévention et d'intervention, contribuant ainsi à la tranquillité et au bien-être de tous.

Cette brigade territoriale fixe qui comptera à terme 12 à 15 gendarmes verra le jour à l'horizon 2027.

La proximité, c'est important pour vous ?

En tant qu'élu local, la proximité a une importance capitale et constitue l'une de mes priorités. Elle incarne l'essence même de la fonction de Maire : je me dois d'être au plus proche des Viassois et de leurs préoccupations.

C'est dans cette optique que j'ai initié la création d'un service de proximité avec des comités de quartier dont l'objectif est de recenser les besoins de la population.

Ainsi, avec un nombre de référents qui a été significativement augmenté, permettant davantage d'échanges avec les administrés, les informations nous parviennent plus rapidement, nous permettant d'y répondre de manière réactive. C'est un vecteur essentiel de démocratie et aujourd'hui je suis heureux du travail accompli auprès de nos administrés, tant par l'ensemble de la majorité municipale que par les services municipaux.

À ce titre, plusieurs besoins identifiés ont été priorisés, tels que la requalification de plusieurs voiries en cœur de ville, représentant un investissement de près de 3 millions d'euros.

J'ajouterai également le projet d'éclairage public, qui sera déployé sur la côte Ouest dès 2024.



Projet d'éclairage public LED en centre-ville

La rénovation de l'éclairage public au cœur de ville par des luminaires LED permettra de préserver notre environnement et de réduire nos factures énergétiques.

Également en termes de déplacement doux, nous étudions l'installation de stations de vélos, trottinettes et scooters électriques que Viassois(e)s et touristes pourront louer via une application dédiée pour se déplacer à moindre coût.

Enfin, des bornes de recharge pour les véhicules électriques seront également installées sur l'ensemble du territoire.



Comment avez-vous l'intention de concrétiser les nombreux projets programmés, et quelles sont les ressources financières envisagées ?



Projet d'éclairage public en Côte Ouest

En tant que Maire, l'objectif est de porter des projets d'investissements, qui transcendent la durée du mandat, en adoptant une vision s'étalant sur 30 à 40 ans. Les investissements pour la collectivité sont ainsi planifiés de manière lissée dans le temps, assurant une gestion pérenne.

Prenons l'exemple de l'Avenue de la Méditerranée : les travaux de réseau ont démarré en 2017, avec des phases successives de livraison en 2018, 2019 et la dernière en 2023. Cette réalisation illustre parfaitement un investissement pluriannuel.

Actuellement, avec un endettement de 14 millions d'euros, nous disposons de recettes substantielles qui permettent de rembourser nos emprunts tout en dégagant des marges pour investir de manière constante, lissée au fil des ans, et concrétiser les divers projets envisagés.

En parallèle, à travers des collaborations avec des entreprises privées telles que le groupe Angelotti, en charge de la ZAC Font Longue, et grâce à des partenariats publics-privés, nous parvenons également à financer des projets tels que la maison de santé et la crèche.

C'est un investissement intelligent mettant en perspective des intérêts communs et complémentaires.

Bien entendu, nous ne pouvons pas parler d'investissements sans remercier nos partenaires publics, la Région, le Département ou encore la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Nous entretenons des relations étroites avec eux et proposons des projets structurants pour le territoire, ce qui nous permet d'obtenir des subventions.

" Je m'attèle chaque jour à tenir mes engagements."

L'Avenue de la Méditerranée en est le parfait exemple. Sur la tranche de travaux inaugurée en 2023, c'est 50% de subvention provenant de nos partenaires publics (1 300 000 d'euros de la Région et 750 000 euros du Département, soit plus de 2 millions sur un budget total de 4 millions d'euros).

C'est grâce à ces partenariats et subventions que nous avons la capacité d'investir et de promouvoir le développement économique et touristique de notre commune.



Inauguration de la phase 3 des travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée en présence de **M. Philippe VIDAL**, Vice-Président du Département de l'Hérault, et **Florence BRUTUS**, Vice-Présidente du Conseil Régional d'Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

Un mot à dire pour la suite ?

Je suis fier que les Viassoises et Viassois m'aient accordé et renouvelé leur confiance à deux reprises. La politique menée avec l'équipe qui m'entoure vise à servir l'intérêt général, permettre aux Viassois d'être fiers de leur ville et de savoir où nous allons, sans oublier d'où nous venons.

Je remercie les Viassoises et Viassois et m'attèle chaque jour à tenir mes engagements.

Dire ce qu'on va faire, c'est bien, mais faire ce qu'on a dit, c'est mieux !



LA NEWS !

UNE NOUVELLE BRIGADE DE GENDARMERIE FIXE A VIAS !

Suite à l'annonce du Président de la République Emmanuel Macron concernant la création de 200 brigades de gendarmeries sur le territoire national afin de rapprocher les forces de l'ordre de la population et renforcer la sécurité, la commune de Vias a présenté sa candidature et a défendu son projet avec succès.



C'est une excellente nouvelle qui vient récompenser le travail de la Municipalité. En effet, dès la fin de 2022 et le début de l'année 2023, nous avons candidaté pour l'implantation de cette brigade de gendarmerie fixe. Cette étape, franchie avec succès, ouvre de nouvelles perspectives en termes de sécurité pour notre commune et pour celles qui nous entourent.

La future caserne de gendarmerie constitue un atout majeur pour la protection de nos concitoyens. La collaboration entre la gendarmerie et notre police municipale va permettre de renforcer nos capacités de prévention et d'intervention, contribuant ainsi à la tranquillité et au bien-être de tous.



UN NOUVEAU SERVICE DE PROXIMITÉ

Les militaires de la gendarmerie exercent des missions en tant qu'officiers de police judiciaire. En d'autres termes, ils peuvent ainsi recevoir les plaintes, mener des enquêtes, effectuer des auditions, placer en garde à vue et déferer des délinquants auprès du procureur de la République.

La commune offrira ainsi un service public supplémentaire non seulement aux habitants de Vias, mais aussi aux résidents des communes environnantes.



UNE MISE EN PLACE RAPIDE

La commune a proposé plusieurs emplacements possibles pour l'implantation de cette nouvelle brigade de gendarmerie fixe. Quelques années de construction seront nécessaires avant que l'unité puisse intégrer les locaux. Cependant, la ville a l'avantage de disposer d'un poste provisoire avancé « Arnaud Beltrame », qui permettrait de mettre en place ces nouveaux dispositifs rapidement.

« Avec ce casernement, nous aurions la capacité d'accueillir et d'ouvrir très rapidement cette brigade territoriale à Vias. Nous pourrions loger les gendarmes dans des logements extérieurs au poste avancé Arnaud Beltrane, en attendant que la collectivité et les services de l'État déterminent définitivement l'emplacement de la future gendarmerie » affirme Jordan Dartier.

AU-DELÀ DE LA CASERNE

En plus de renforcer la sécurité locale, cette nouvelle brigade, composée de 12 à 15 gendarmes, permettra aussi de stimuler la création de nouveaux emplois supplémentaires pour leurs proches qui les accompagnent, mais également de participer au développement économique local, au maintien des classes et des emplois d'enseignants





UNE NOUVELLE ZAC ACCESSIBLE

Dans le cadre de la construction de la ZAC Font Longue, des aménagements urbains sont prévus afin de gérer au mieux l'afflux croissant de la population.

D'ici 2026, de nouveaux Viassois prendront leurs quartiers dans la nouvelle ZAC Font Longue.

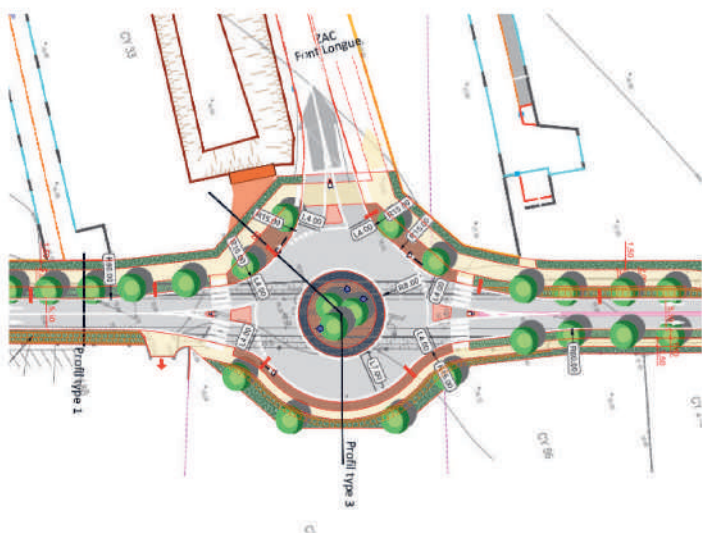
Au-delà d'une crèche, d'une nouvelle cantine scolaire et d'une maison de santé, offrant un cadre de vie agréable et une offre de services complète, il s'agit également de relier cette zone au cœur de ville tout en évitant les encombrements.

Pour ce faire, un giratoire va voir le jour à l'entrée de la ville sur la route de Bessan pour fluidifier l'accès en direction de Vias, Bessan et à la ZAC Font Longue.

La RD137 va être requalifiée et sécurisée avec un réaménagement depuis le panneau d'entrée d'agglomération jusqu'au pont routier : 300m de linéaire sécurisé avec le giratoire et des terre-pleins centraux, travaux de terrassement, réseaux divers (éclairage

public, eau potable...), aménagements paysagers... Une voie douce piétons et cycles sera également raccordée à la passerelle piétonne existante.

La livraison de ces travaux est prévue au premier semestre 2024.





AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE COUSSERGUES

Afin de relier la nouvelle ZAC Font Longue avec le cœur de ville de Vias, un pont route franchissant les voies SNCF va être réalisé au niveau du Chemin de Coussergues, créant ainsi un accès supplémentaire.

Le pont routier actuel sera réaménagé en voie de circulation douce pour les piétons et les cycles.

L'ensemble sera agrémenté d'aménagements paysagers et les réseaux secs seront enfouis.





EN AVANT POUR LE CARNAVAL !

Du jeudi 22 Février au dimanche 25

C'est parti pour 4 jours de festivités qui feront vibrer la ville entière au rythme des traditionnels Poulains. À vos déguisements pour profiter de cette fête inconcournable qui semble arrêter le temps. Enfants comme adultes, il y en a pour tous les goûts !

JEUDI 22 FÉVRIER

Ouverture du carnaval & Soirée des carnavaliers

18h30 : Animations avec les majorettes du Bâton Club Viassois, la peña Bella Ciao, la danse du Petit et du Grand Poulain, suivies d'un apéritif offert par l'association Les Amis du Carnaval - Parvis de la Vigneronne





VENDREDI 23 FÉVRIER **Carnaval des enfants**

10h45 : Buffetière des « Pitchous » en présence de la peña Bella Ciao et du petit Poulain
Place des Arènes

14h : Animations avec la peña Bella Ciao, jeux gonflables, danse du Petit Poulain, Majorettes du Bâton Club Viassois
Place du 11 Novembre

16h-17h : Défilé dans les rues du village suivi d'un lancer de friandises
Place du 11 novembre

21h : Bal
Place du 14 juillet



« Ce sont les Viassois qui font vivre le Carnaval et c'est grâce à eux que nous pouvons faire perdurer ces traditions qui nous sont chères. C'est un événement unique durant lequel toutes les générations se mélangent et vibrent à l'unisson. »

Dorian Garcia,
Président des Amis
du Carnaval

SAMEDI 24 FÉVRIER **Carnaval des adultes**

10h30 : Rassemblement de la Buffetière avec les peñas et le Poulain - Place des Arènes

10h40 : Danse du Poulain - Place du 14 juillet

11h : Départ de la Buffetière - Place du 14 juillet

12h30 : Arrivée de la Buffetière avec son « Gabel » traditionnel, danse du Poulain, peñas - Place du 14 Juillet

13h30-16h : Animations musicales - Place du 14 juillet

16h : Rassemblement pour le défilé - Devant la Poste

16h30 : Départ du défilé suivi de la mort de M. Carnaval (Entrée des chars par le parking du gymnase)

21h : Bal - Place du 14 juillet

DIMANCHE 25 FÉVRIER **« Repas after Carnaval »**

11h : Repas - Place du 14 juillet, sans réservation, sur place ou à emporter

Durant toute la durée du Carnaval, la présence d'un poste de secours de la Croix Rouge est assurée en mairie.





LES VIASSOIS

Vias en Rose

21 OCTOBRE 2023

Porté par Sandrine Mazars, adjointe aux Sports, aux Finances, à la Jeunesse et aux Associations, et le service des sports, l'évènement caritatif **Vias en Rose** a gagné en notoriété pour sa deuxième édition puisque près de 300 participants solidaires se sont réunis pour marcher, courir ou pédaler.

L'ensemble des évènements animations organisés dans le cadre d'Octobre Rose, dont le concert mené par l'association *Viens, on chante!* et le loto du Comité des Fêtes, a permis de récolter en totalité **7 800 euros** au profit de la Ligue contre le Cancer - Comité de l'Hérault.

Une belle réussite à renouveler !



Spectacle "Quai des Étoiles" par l'Association *Viens, on chante!* au profit de la Lutte contre le Cancer
Théâtre de l'Ardailon, le 20 octobre 2023



Remise du chèque de 7 800 euros au profit de la Ligue Contre le Cancer de l'Hérault
13 novembre 2023



SONT SOLIDAIRES !

AFM TÉLÉTHON
INNOVER POUR GUÉRIR

DÉCEMBRE 2023



Tout au long du mois de Décembre, le Service des sports et les associations se mobilisent en faveur de **l'AMF Téléthon**.

De nombreuses animations ont été proposées pour cette édition, notamment la première édition de la marche nocturne solidaire qui a rassemblé plus de 110 participants, mais aussi des ventes caritatives, des représentations et initiations des diverses associations, un repas, un karaoké, et la pièce de Théâtre de la compagnie Méli-Mélo, au Théâtre de l'Ardillon !

L'ensemble de ces actions a permis de récolter des dons au bénéfice de l'AMF Téléthon qui œuvre pour financer des projets de recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires.

Un grand merci à tous les participants et aux associations, très mobilisés autour de cette cause !

UN GRAND MERCI A TOUS !

Ces événements solidaires n'auraient pas été possibles sans tous nos partenaires, entreprises et associations, que nous remercions :

Camping Club Farret - Le Café de la Paix - La Casita'pas - Les Pains de la Fontaine - Azur Bleu - Intermarché - Le Comité des Fêtes - Vias Patrimoine Pavidoc - St Hubert Club Viassois - Les Volants Viassois - Vias GR Club - Le Bâton Club Viassois - FCOV - VTC-VTT - Walking Foot - Les Amis de Lorca - Viens, on chante! - Festa Fabo - Vias Beach Bike - La Croix Blanche - Club du 3e âge - Feta Fabos - Vias Danse - Aeroclub de Béziers Cap d'Agde - Vias Judo - Tennis Club Viassois - La Boule Joyeuse - Compagnie Méli-Mélo

SOCIAL

LE FORUM DE L'EMPLOI SAISONNIER

Dans le cadre de ses missions, le CCAS organise le forum de l'emploi saisonnier qui se tiendra le **vendredi 15 mars 2024** au **théâtre de l'Ardillon de 9h à 13h**.

Cette matinée permet aux demandeurs d'emploi de rencontrer des employeurs et découvrir des métiers dans différents secteurs d'activité, notamment l'hôtellerie de plein air, la restauration, le commerce.

L'occasion également pour les demandeurs d'emploi de bénéficier de conseils personnalisés (rédaction de CV, lettre de motivation), auprès des représentants de Pôle Emploi, de la Mission Locale.



ATELIERS BIEN VIEILLIR

Le CCAS, en partenariat avec Arcopred, le foyer du 3ème âge et Pavidoc, propose la mise en place d'ateliers gratuits « Bien vieillir à Vias » pour les seniors âgés de 60 ans et plus.

L'objectif de ces rencontres est de sensibiliser ces personnes sur les questions liées aux différents problèmes qui se posent avec l'âge. Les sujets comme bien manger, bien dormir et surveiller sa santé seront abordés avec un professionnel de santé expert qui répondra aux questions du public.

Chaque lundi de 10h à 12h
À compter du 15 janvier 2024
Foyer du 3ème âge
Inscriptions : 04 67 21 58 33

CAFÉ SOLIDAIRE

Dès janvier, l'association Secours Catholique vous accueille **tous les jeudis de 14h à 16h dans la salle du Presbytère** pour un « Café Solidaire » : un moment d'échange et de partage pour les personnes qui se sentent isolées.

Ouvert à tous.



JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FEMME

Des ateliers autour de la danse

A l'occasion de la journée de la célébration de la femme, le CCAS propose aux Viassoises qui le souhaitent de rencontrer Josiane Marsac, passionnée de danse classique et de gymnastique douce à la **Halle des Sports Jean Raynaud le vendredi 8 mars 2024 à 14h30**. Cette auto-entrepreneuse présentera les bienfaits de cette pratique qui ont été clairement démontrés.

Des séances gratuites sont ensuite programmées à la **Halle des Sports tous les vendredis après-midi à compter du 15 mars 2024** (hors vacances scolaires et jours fériés) avec deux créneaux différents au choix : 14h30-16h ou 16h30-18h selon les disponibilités de chacune.



IL VA Y AVOIR DU SPORT !

En étroite collaboration avec le service Enfance et Jeunesse, le service des Sports, composé de 8 agents et de sa directrice Naoual NACHAT, sous la houlette de Sandrine MAZARS, Adjointe au Maire déléguée aux Finances, Sport et Associations, a pour objectif de proposer une dynamique sportive aux habitants de la ville et ce, de tout âge.

Au sein de la Halle des Sports Jean Raynaud, construite en 2019 pour offrir de plus larges équipements, le service des sports fait le lien avec les nombreuses associations de Vias afin de les accompagner au mieux dans la mise en place de leurs activités.

Fort de ses agents qualifiés, le service met en place de nombreuses activités physiques et sportives que ce soit au centre de loisirs, à l'accueil périscolaire, à l'Espace Jeunes, en soutien dans les écoles primaires mais également pour les habitants grâce aux différentes cartes pass.

Il existe 3 offres cartes pass

Carte pass séniors :

Plusieurs cours de gymnastique, renforcement musculaire, cardio, stretching, walking foot,

rando... proposés aux plus de 55 ans

Carte pass musculation et haltérophilie :

Accès à la salle de sports et aux machines sous les yeux avisés d'un coach, à partir de 17 ans

Carte Espaces Jeunes : de nombreuses activités, sorties, danse hip-hop, futsal et aide aux devoirs proposés aux enfants de 10 à 14 ans

Enfin, le service organise des évènements phares :

- le défi Vivez Bougez pour sensibiliser les enfants et parents à la sédentarité
- la course pour Octobre Rose
- la marche nocturne pour le Téléthon
- ainsi que la ZAM (Zone d'Activités Municipales) qui

propose de nombreuses activités gratuites sur la plage pendant la saison estivale (cours de gym tous les matins, beach volley, beach soccer, longe côte...).

Cette équipe soudée et dynamique est le poumon de la commune qui nous maintient en forme tout au long de l'année et participe à l'attractivité de la ville.

SERVICE DES SPORTS

Halle des Sports Jean Raynaud

22 bis Avenue d'Agde
Tél. : 04 67 00 54 97
servicedessports@ville-vias.fr

Du lundi au vendredi
13h30-17h

ACTUALITÉS

UN FUTUR ÉNERGÉTIQUE RADIEUX À VIAS

En octobre dernier, la société Éléments a inauguré le parc photovoltaïque du domaine de la Blanque à Vias appartenant à la famille Sasso.

Composée de plus de 9 000 panneaux photovoltaïques bifaciaux, cette centrale n'est pas seulement une prouesse technique, elle incarne un engagement fort en faveur de l'énergie renouvelable et de l'innovation.

Le parc photovoltaïque de Vias s'étend sur 25 000 m², orné de 9 590 panneaux photovoltaïques bifaciaux.

La puissance totale installée de 5,227 MWc, assure une production annuelle estimée à 7,5 GWh/an, soit l'équivalent de la consommation électrique de 1 800 foyers.



L'impact environnemental est tangible avec la réduction de 425 tonnes de CO₂ par an, une contribution significative à la lutte contre le changement climatique.

Au-delà de la production énergétique, le parc a un impact significatif sur le domaine de la Blanque. En offrant un abri pour les véhicules, il les préserve des caprices du climat, favorisant également une nouvelle activité d'apiculture.

En somme, le parc photovoltaïque de Vias se dresse comme un symbole de progrès technologique et d'engagement sociétal.

SERVICES JEUNESSE : NOUVELLES MODALITES DE RÉSERVATION

Dès le 8 janvier 2024, les modalités de réservation pour la Restauration Scolaire, l'Accueil de Loisirs Périscolaire et le centre aéré (ALSH) sont modifiées.

CE QUI CHANGE :

- Le paiement se fait au moment de la réservation.
- En cas de réservations tardives, une tarification majorée du tarif initial sera appliquée
- À titre exceptionnel, pour les familles qui ne peuvent pas utiliser le paiement en ligne, le service Enfance et Jeunesse se tient à leur disposition les lundis de 14h à 16h30 et les mercredis de 09h à 11h30 à l'École Général de Gaulle - Anthonioz.

RAPPEL : Les familles ont toujours la possibilité d'inscrire leurs enfants entre chaque période de vacances scolaires ou à la semaine.

Retrouvez le calendrier de réservation complet sur le Portail Famille !

Service Enfance et Jeunesse
Tél. : 04.67.21.21.35
secretariat.ej@ville-vias.fr
Du lundi au vendredi :
8h30-12h / 14h-17h



UNE VILLE PLUS PROPRE ET PLUS SAIN

Grâce aux remontées des comités de quartiers auprès du service proximité, une opération effarouchement et régulation de pigeons a été effectuée en novembre dernier.

En effet, les pigeons, considérés comme nuisibles, représentent un sérieux risque sanitaire par leurs excréments qui peuvent transmettre des maladies.

Les fientes de pigeons salissent notre belle ville et engendrent des frais supplémentaires par leur caractère corrosif.

La Municipalité entend répondre ainsi aux nombreuses demandes d'habitants, pour

réguler les nuisances causées par une augmentation de la population des pigeons.

Le service proximité, accompagné de Sylvie Macel, Conseillère Municipale déléguée à la Proximité et aux Comités de Quartiers, et la Société de Fauconnerie Christophe Puzin ont donc arpenté le cœur de ville durant 4 soirs pour réguler la population de pigeons.

Notre priorité : améliorer votre cadre de vie.

Service Proximité

Tél. : 04.67.21.21.27

contact-population@ville-vias.fr

Du lundi au vendredi :

9h - 12h et 13h-17h

LE SAVIEZ-VOUS ?

VOUS
POUVEZ BÉNÉFICIER D'UNE
MUTUELLE
COMMUNALE

RENSEIGNEMENTS
CCAS DE VIAS
04 67 21 58 33

FoxCOURTAGE
Vias

MUTUELLE COMMUNALE

Cap Sud 34, Foxcourtage et le groupe Lartige proposent une mutuelle communale pour tous avec un large choix de garanties et tarifs spécifiques.

Une réunion d'informations est prévue **Vendredi 9 février à 15h30 à la Halle des Sports Jean Raynaud.**

Une permanence dédiée est également mise en place tous les vendredis au CCAS de 9h30 à 12h et de 13h à 17h.

Centre Communal d'Action Sociale

ccas@ville-vias.fr

Tél. : 04 67 21 58 33

Du lundi au vendredi :

9h - 12h et 13h-17h



IMMORTALISER L'INSTANT

Certains la connaissent peut-être déjà, Maggy Burlet prenait en photo les fêtards du Chicago, discothèque à Vias Plage, en 1984. Elle allait développer ses photos argentiques au cours de la soirée pour que chacun puisse repartir avec un souvenir.

Viassoise d'origine, Maggy propose différentes prestations photographiques : mariages, grossesses, baptêmes, enterrements de vie de jeune fille et garçon, portraits (en solo, couple, amis, famille...), book photo... Autodidacte, elle s'est adaptée au numérique et à la retouche photo tout en développant ses services et en gardant son œil d'artiste. « *Tout ce que je regarde devient une photo pour moi* » confie-t-elle. Elle arrivera toujours à vous mettre à l'aise pour immortaliser vos plus beaux moments.

Enthousiaste et organisée, elle vous reçoit dans son studio sur RDV téléphonique du lundi au dimanche de 13h à 22h. Les tarifs de ses prestations démarrent à partir de 80€ pour les shootings et 350€ pour les mariages.

Pour cette nouvelle année, Maggy vous offre -20% sur les mariages de 2024.

« J'adore les mariages pour les émotions qui en ressortent, c'est ma passion. »



MB PHOTOGRAPHIK

Maggy Burlet
06 15 63 66 69
mbphotographik@gmail.com
Instagram : maggyburlet



SCULPTER LES FRUITS

Connus pour leur service de traiteur Ô SAVEURS à Vias Ville et Vias Plage depuis 2019, Sandra et Paul ont démarré cette année leur activité de compositions de fruits.

Alors qu'ils ne proposaient jusqu'ici que des plats traiteurs à emporter, ils sont amenés un jour à réaliser une salade de fruits dans une pastèque pour un anniversaire. Le travail du fruit et la proposition de desserts naturels gourmands devient alors une passion pour Sandra qui se rend désormais deux fois par an à Paris pour se former avec un artiste primeur.

C'est ainsi qu'ils ont développé leur nouvelle enseigne ORLANDINI : des créations artistiques 100% fruits réalisées sur commande (pièces montées, corbeilles de fruits, bûches de Noël...). Que ce soit pour des événements professionnels ou personnels, Sandra et Paul sont les seuls dans la région à vous proposer des gâteaux de fruits de qualité tous aussi colorés les uns que les autres.

Vous aurez l'occasion de découvrir leurs œuvres lors de la cérémonie des vœux à la population le vendredi 12 janvier 2024, de quoi vous émerveiller et régaler vos papilles !



ORLANDINI

Sandra & Paul Orlandini

Tél. : 06 98 33 72 50

Facebook : Orlandini

Instagram : Orlandini

Du mardi au samedi :

8h30-13h et 16h30-19h30

Dimanche : 8h30-13h

AGENDA

JANVIER

Cérémonie des vœux à la population

Vendredi 12 janvier - 19h

Théâtre de l'Ardillon



Thé dansant organisé par le MAJE

Samedi 13 janvier - 14h30

Halle des Sports Jean Raynaud

Cabaret Douce France

Dimanche 28 janvier - 16h

Théâtre de l'Ardillon



FÉVRIER

**Réunion d'information
Mutuelle Communale**

Vendredi 9 février - 15h30-19h

Halle des Sports Jean Raynaud

Antonia de Rendinger

Vendredi 9 février - 21h

Théâtre de l'Ardillon



Carnaval de Vias

Du jeudi 22 février au dimanche 25

Cœur de ville



MARS

Big Band Brass

Vendredi 1er mars - 21h

Théâtre de l'Ardillon



Journée de la femme
Rencontre avec Josiane Marsac
Vendredi 8 mars - 14h30
Halle des Sports Jean Raynaud

Will Barber
Vendredi 8 mars - 21h
Théâtre de l'Ardillon



Forum de l'emploi saisonnier
Vendredi 15 mars - 8h30-14h
Théâtre de l'Ardillon

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc
Mardi 19 mars - Horaires à déterminer
Parvis de l'Hôtel de Ville

Diane Segard
Samedi 23 mars - 21h
Théâtre de l'Ardillon

L'AGENDA DES ASSOCIATIONS

JANVIER

Epiphanie FNACA
 Samedi 6 janvier - 13h à 18h
 Halle des Sports Jean Raynaud

Vœux et galette des rois organisés par l'UNC
 Samedi 13 janvier - De 15h à 18h
 La Vigneronne

Loto du 3ème âge
 Dimanche 21 janvier - A partir de 14h
 Gymnase Victor Bernado

FÉVRIER

Loto du Comité des Fêtes
 Dimanche 4 février - A partir de 14h
 Gymnase Victor Bernado

Loto des Chats Viaissois
 Dimanche 11 février - A partir de 14h
 Gymnase Victor Bernado

Loto de Vias Beach Biker
 Dimanche 18 février - A partir de 14h
 Gymnase Victor Bernado

Loto AJVC
 Dimanche 25 février - A partir de 14h
 Gymnase Victor Bernado

MARS

Conférence Les Amis de Lorca
 Samedi 2 mars - De 17h à 21h
 Halle des Sports Jean Raynaud

Loto FNACA
 Dimanche 3 mars - A partir de 14h
 Gymnase Victor Bernado

Loto Les Amis de Lorca
 Dimanche 10 mars - A partir de 14h
 Halle des Sports Jean Raynaud

Loto Les Bâtons Viaissois
 Dimanche 17 mars - A partir de 14h
 Halle des Sports Jean Raynaud

Tournoi de Badminton - Les Volants Viaissois
 Samedi 23 mars - A partir de 13h
 Gymnase Victor Bernado

RECETTE

Pour ce trimestre, le restaurant La Tasca, situé rue d'Alsace, nous propose sa recette de moules marinières. Un bon plat chaud et simple comme on les aime. Alors à vos casseroles...

Pour 4 personnes :

- 4 kilos de moules
- Persillade : persil, ail, oignon, échalote
- 1 verre de vin blanc

Faites revenir rapidement dans du beurre la persillade finement hachée. Déglacez avec le vin blanc puis versez les moules nettoyées. Mélangez le tout, poivrez et couvrez. Dès que les moules s'ouvrent, c'est prêt. Bonne dégustation !



PATRIMOINE

(RE)DÉCOUVRIR LA BUFFATIERE

La buffatièra (du verbe : souffler) est une farandole incontournable des carnivals d'Occitanie qui vise à purifier les corps avant l'entrée dans la période du Carême. Symboliquement, ce souffle libère l'âme des morts. Les danseurs, vêtus de chemises et de bonnets de nuit féminins, sont ainsi armés de soufflets de cuisine.

Aujourd'hui à Vias, ces derniers ont un battoir en main et seul le meneur détient un soufflet. Les jeunes hommes entament ensuite la danse des « gabèls » en se tenant par le « panel » de la chemise de nuit. Le chef de file, muni d'un fagot de roseaux, frappe alors les fesses des danseurs qui doivent rester imperturbables et démontrer ainsi leur courage aux jeunes filles.

Les jeunes volontaires ouvrent enfin le « baleti » par la danse du « butal » (du verbe butar : pousser). Telle une meute de jeunes sauvages, ils déboulent dans la salle de bal, choisissent une jeune fille et l'emprisonnent au cœur de la mêlée humaine qu'ils forment et qui tournoie, emportant tous les spectateurs présents. La « victime » sort bien entendu indemne de cette démonstration de force brute bon enfant.



ÉTAT CIVIL



_Naissances

- Le 29/10/2023 - BOUSALEM Audyssée, née à Béziers
- Le 10/11/2023 - MALLET Lucas, né à Béziers
- Le 15/11/2023 - DURET Marceau, né à Béziers
- Le 12/11/2023 - ORDONEZ GIRON Alessia, née à Montpellier



_Mariages

- Le 30/09/2023 - Philippe COLRAT et Mélanie DUFF
- Le 30/09/2023 - Chloé COLOMBIE et Julien CALAS
- Le 14/10/2023 - Jean-Marie SEGURA et Nathalie JORDAN
- Le 04/11/2023 - Sophie CHUZEL et Aymeric CHARROPPIN



_Décès

- Le 13/09/2023 - Jean-Claude GOYER, à l'âge de 73 ans
- Le 25/09/2023 - Josette COSTON, veuve NEUMANN, à l'âge de 81 ans
- Le 25/09/2023 - Marie-Thérèse VÉRICEL, à l'âge de 78 ans
- Le 26/09/2023 - Gilberte FERRANDO, veuve COMPTE, à l'âge de 85 ans
- Le 28/09/2023 - Christian SECCIA, à l'âge de 70 ans
- Le 30/09/2023 - Catherine CONSTANTATOS, divorcée DE SIMONE, à l'âge de 97 ans
- Le 05/10/2023 - Michel KNUTZEN, à l'âge de 61 ans
- Le 06/10/2023 - Georges VANDE-WALLE, à l'âge 81 ans
- Le 08/10/2023 - Alice QUINTALLET, épouse BRACHET, à l'âge de 87 ans
- Le 11/10/2023 - Albert MARTIN, à l'âge de 92 ans
- Le 14/10/2023 - André SENTOU, à l'âge de 81 ans
- Le 17/10/2023 - Simone ROMAIN, veuve GARCIA, à l'âge de 82 ans
- Le 25/10/2023 - Christiane LOURDOU, veuve REMEIZE, à l'âge de 94 ans
- Le 29/10/2023 - Nicole COUPÉ, épouse FORNER, à l'âge de 91 ans
- Le 01/11/2023 - Odile PONS, épouse RAJA, à l'âge de 90 ans
- Le 07/11/2023 - Marcel PEVERE, à l'âge de 86 ans
- Le 12/11/2023 - Lino PERUZZO, à l'âge de 87 ans
- Le 13/11/2023 - Christian VERNAZOBRES, à l'âge de 78 ans
- Le 17/11/2023 - Alain BRUNO, à l'âge de 72 ans
- Le 21/11/2023 - Gillette SAYÈDE, veuve RUTILY, à l'âge de 96 ans
- Le 24/11/2023 - Catherine RUZAFÀ, épouse MACIA, à l'âge de 61 ans
- Le 01/12/2023 - Michel PELLETIER, à l'âge de 85 ans
- Le 03/12/2023 - Lalia MÉGUENNI, épouse CHIKR, à l'âge de 81 ans
- Le 05/12/2023 - MAGNIER Robert à l'âge de 89 ans
- Le 07/12/2023 - Mme REDON épouse SASSO Madeleine à l'âge de 96 ans

Tribunes politiques

UNION VIASSOISE

Des engagements tenus ! Depuis 10 ans de gouvernance municipale, notre équipe s'engage chaque jour pour améliorer le cadre de vie et le quotidien des Viassois, à travers des actions concrètes et des projets structurants.

À ce titre, le projet de la ZAC Font Longue représente un jalon essentiel. Ce nouveau quartier résidentiel accueillera à l'horizon 2030 près de 1 200 habitants supplémentaires. Doté d'une crèche et d'une maison de santé, il apportera un nouveau souffle au nord de la ville grâce sa forte empreinte paysagère.

Dans le domaine de l'Environnement, nous avons pris d'autres engagements forts, comme en témoigne le projet d'atténuateurs de houle s-ABLE, en collaboration avec la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

En matière d'urbanisme, notre engagement s'est traduit par des réalisations concrètes, à l'image des travaux de réaménagement de la Route de Bessan, débutés en décembre 2023. Ces interventions visent à sécuriser la RD 137, à créer des giratoires et à améliorer la voirie, contribuant ainsi à la qualité de vie de nos concitoyens. D'autres réhabilitations de routes sont prévues selon un programme de travaux établi sur les trois prochaines années.

Nous avons également à cœur de répondre aux attentes de tous les Viassois, à travers des engagements concrets en faveur de la jeunesse. Ainsi, la nouvelle cantine dont nous venons de valider les nouveaux plans, permettra de développer les circuits courts et l'alimentation bio.

Vias est en mouvement, et ensemble, nous lui bâtissons un avenir prometteur et durable.

VIAS PLURIEL

Que nous réserve 2024 ?

L'année 2023 a hélas tenu ses sales promesses : que d'augmentations !

Au plan mondial : augmentation des tensions et conflits armés, augmentation des catastrophes naturelles... et augmentation des profits pour les plus fortunés.

Au plan national : une situation économique qui plonge dans la précarité des personnes déjà fragilisées. Les indicateurs sont alarmants. La population qui en bave est toujours plus nombreuse : les privations augmentent.

Au plan municipal : les augmentations touchent la restauration scolaire, le périscolaire, les loisirs, les impôts, le tarif de l'eau... rendant notre vie quotidienne plus difficile.

Les élus de Vias Pluriel, au travers de leurs interventions en conseil municipal ou de leurs articles sur Facebook et dans leurs tracts ont dénoncé une réelle absence de politique sociale. La majorité municipale fait d'autres choix coûteux, fort coûteux au détriment de l'accompagnement de tous (petits ou grands, familles ou solos).

Une nouvelle année débute, nous serons fidèles à nos engagements, comme depuis notre élection en mars 2020 : nous continuerons à défendre une qualité de vie sans exclusion, sans privilège.

Mais avant tout, notre premier message 2024 est de souhaiter à tous une année douce, propice à l'accomplissement des projets de chacun, riche de bonheurs partagés.

Meilleurs vœux pour 2024.

**Elisabeth CERNEAU
et Yvon MARTIN**

VIAS NATURELLEMENT

La tribune politique de Vias Naturellement ne nous est pas parvenue.

FORUM

DE L'EMPLOI SAISONNIER

Venez avec votre CV !



VENDREDI 15 MARS

9H - 13H

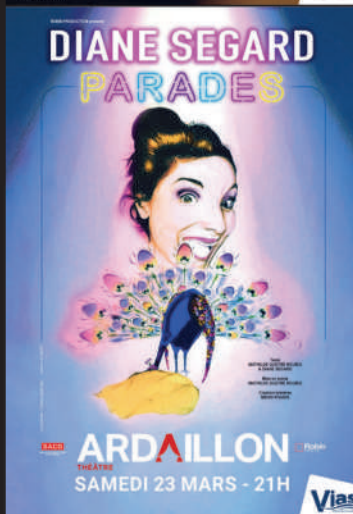
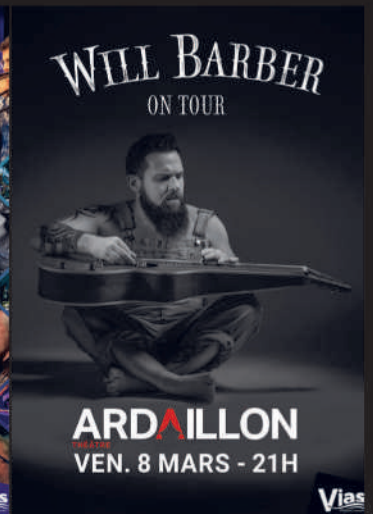
THÉÂTRE DE L'ARDAILLON

Vias
Méditerranée

ARDAILLON

THÉÂTRE

LA SAISON 2023/2024 CONTINUE



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT

BILLETTERIE

Lundi, mercredis, jeudis : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Mardis et vendredis : de 10h à 12h et de 13h à 18h

Samedis et dimanches de représentations : 2h avant le spectacle

Tél. : 06 47 01 89 06 | Courriel : billetteriespectacle@ville-vias.fr



TERRAINS À BÂTIR

Font
longue
Vias

NOUVEAUX LOTS

PRETS À CONSTRUIRE

À PARTIR DE 58 000 €* *dans la limite des stocks disponibles.

Projetez-vous dans votre futur logement à proximité du parc paysager de Font-Longue.



ANGELOTTI
GROUPE IMMOBILIER

AMÉNAGEUR D'EXPÉRIENCE, PROMOTEUR DE CONFIANCE

04 67 49 39 49

angelotti.fr

**Des supports
de communication innovants
et personnalisés
en accord avec votre image...**



Une vaste sélection d'articles publicitaires...

Contactez-nous sans attendre !

Simulation de message et devis sur simple demande :

goodies.bucerep.com ☎ 05 61 21 15 72



PSP

PÉPINIÈRE SPORT
ET PAYSAGE

Paysages et Sols sportifs

**ZAE du Mas de Klé
1, rue Montgolfier
34110 FRONTIGNAN**

**Tél. : 04 67 74 54 61
www.pepiniere-paysage.fr**

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE

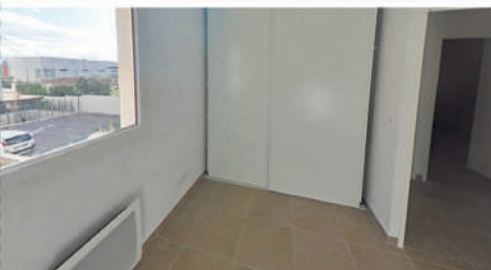
d'un logement neuf déjà disponible

 *à Vias*



- Situés 30 avenue d'Agde
- Place de stationnement
- Terrasse et/ou jardin

Visite virtuelle



Achat facilité !

- Eligible au PTZ 2024
- Prix abordable avec la TVA à 5,5%
- Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans

Appartements :

T3 de 62 m² à partir de **162 000 €**

T4 de 88 m² à partir de **226 000 €**

Maisons :

T4 de 86 m² à partir de **232 000 €**

zelidom
L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ SIMPLIFIÉE

zelidom.fr

09 70 80 85 85